



# COMMISSION AUDIOVISUELLE En Nouvelle -Calédonie

## Réunion du 5 décembre 2007

### ORDRE DU JOUR

1. **L'ASSEMBLEE DU COMITE REGIONAL**
2. **LE STAGE DE FORMATION**
3. **LES SORTIES**
4. **QUESTIONS DIVERSES**

La réunion a été ouverte par le Président Matthieu ; 6 plongeurs étaient présents

#### **1. L'ASSEMBLEE DU COMITE REGIONAL**

Laetitia nous fait le compte-rendu du déroulement de l'assemblée annuelle du comité régionale de la FFESSM. En présence de tous les clubs associatifs et de certaines commissions, les bilans moral et financier, les montants des subventions annuelles accordées à la commission technique (600 000 cfp), à la commission apnée (200 000 cfp) à notre commission (200 000 CFP) et les budgets prévisionnels ont été approuvés sans surprise.

Nos sorties pourraient avoir lieu avec les clubs associatifs (Deep Blue, Pop club et CSANC) moyennant la signature d'une convention à étudier. Le problème soulevé est évidemment la problème de la disponibilité des moyens, les clubs comme la commission audio-visuelle sortant principalement ou même exclusivement le dimanche !

#### **2. Le stage de formation**

Après tous les échanges faits avec le bureau national et l'instructeur pressenti, au vu des différents devis concernant l'hébergement et la logistique de plongée, le stage de formation à la photographie sous-marine est arrêté comme suit : il aura lieu du 23 au 30 mars 2008 à Koumac ; les 7 stagiaires déjà tous inscrits (plongeurs participants régulièrement aux réunions et aux sorties de la commission) et l'instructeur venant de métropole seront hébergés en pension complète et chambre double au Monitel, les déplacements, la sécurité surface et le gonflage des bouteilles seront assurés par Abyss plongée.

Pour une bonne préparation, les futurs stagiaires (3 candidats au niveau photographe II, 3 candidats au niveau moniteur-photographe I et 1 candidat au niveau vidéaste II) qui ne le possède pas commande le livre fédéral « Photographier sous l'eau ».

### 3. Les sorties

Pour les prochaines sorties, le principe d'une cotisation modique permettant d'alimenter la caisse de la commission est arrêté : 500 F par personne et par sortie du bord et, en fonction des réductions obtenues auprès des clubs sur le prix de leurs sorties, d'environ 1000 F par personne pour les sorties-bateau.

La prochaine sortie aura lieu du bord de la pointe Nouville le 13 janvier 2008 ; ne pas oublier que pour nos sorties, tous les plongeurs de niveau II minimum doivent être à jour aussi bien de leur cotisation fédérale que de leur certificat médical.

La prochaine sortie en bateau aura lieu le **dimanche 27 janvier 2008 à l'îlot Canard** : pourquoi ne pas profiter de ce choix pour faire une sortie photo-famille avec, après la séance de photographies sous-marines sur le sentier sous-marin, un pique-nique sur place ? Rendez-vous donc au départ des navettes à 8 heures avec matériel et pique-nique !

Au mois de février, nous envisageons la réalisation de 2 sorties en bateau avec comme date probables, les 14 et 28 février.

Le CSANC serait demandeur d'un formateur photographe pour initier les enfants à la photographie sous-marine, lors de ses sorties du mercredi. Un contact précis doit être pris avec les moniteurs de plongée des sorties enfants du CSANC pour en définir les modalités.

### 4. Questions diverses

Les membres de la commission qui désirent placer quelques unes de leurs photographies sur le site internet de la commission peuvent les faire parvenir à Laetitia ou les lui amener sur clé USB lors des prochaines réunions.

**La prochaine réunion se tiendra chez Christine  
le mercredi 9 janvier 2008 à 18h30**